

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Il meurt en garde à vue



Photo: Abel Eyeghe

Aldrin Limamou Tchioba de son vivant.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

ALDRIN Limamou Tchioba, sergent de la sécurité pénitentiaire, a trouvé la mort, dans la journée du 10 octobre dernier, dans une cellule de la Brigade spéciale de police judiciaire (BSPJ), établie au sein même du palais de justice de Libreville relevant directement de l'autorité du parquet général. Selon les informations recueillies auprès des sources familiales du défunt, le sergent Aldrin Limamou Tchioba avait été interpellé à son domicile du Rond-point de la Démocratie le 6 octobre par les agents de la BSPJ. C'était à la suite d'une plainte de la grand-mère de l'agent de la sécurité pénitentiaire, accusant ce dernier d'avoir volé chez elle. "Cette dame a toujours été ainsi, lorsqu'il s'agit de payer le loyer, elle invente des histoires et comme elle a des connaissances à bas du côté de la brigade du palais de justice, elle les appelle et les pandores sont venus prendre Aldrin pour faits d'injures publiques et vol. Sans respect des pro-

cédures d'usage militaire", explique notre source.

Les agents de la BSPJ, après avoir donc interpellé Aldrin Limamou Tchioba, l'ont conduit à leur unité, où il a aussitôt été placé en garde à vue. Et c'est dans l'après-midi

de dimanche que l'oncle de l'agent de la sécurité pénitentiaire dit avoir été contacté par les éléments de la brigade en question, pour lui annoncer la mort de son neveu.

Mais de quoi est mort le jeune garde pénitentier ? Pour tenter de comprendre,

une équipe de reporters de L'Union s'est rendue du côté du parquet général, où elle a été reçue. De ce côté, il n'est pas question de dire quoi que ce soit pour l'instant au nom du secret de l'enquête. L'interlocuteur des journalistes de

L'Union a, toutefois, rassuré qu'une enquête interne a été ouverte aussitôt après ce drame, pour en déterminer les causes. Un médecin légiste a été mis à contribution et les conclusions sont toujours attendues.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres international ouvert n°126/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2021 du 20 septembre 2021 pour la fourniture et l'installation, en lots indépendants, de divers équipements destinés au nouvel immeuble de la Direction Nationale pour la Centrafrique à Bangui

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir divers équipements pour l'aménagement du nouvel immeuble de sa Direction Nationale à Bangui. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en quatre lots indépendants ainsi qu'il suit :

- lot 1 « éclairage - lampes » ;
- lot 2 « électroménager – appareil électrique » ;
- lot 3 « tapis – objets - rideaux » ;
- lot 4 « linge de maison et vaisselle ».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de cent mille (100 000) francs CFA par lot ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 21 octobre 2021 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le **jeudi 21 octobre 2021 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement. Les séances d'ouverture ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19.

Yaoundé, le
Le Président de la Commission,